

DECLARATION DE FRANCHISEMENT
DE SEUIL DE PARTICIPATION
FS/EM/06/2008

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que Madame Nadine Nicole Robin, a déclaré le 19 mars 2008, avoir acquis sur le marché central, le 27 septembre 2007, 467 actions Matel PC Market, au cours unitaire de 451,00 DH, franchissant à la hausse le seuil de participation de 10% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Madame Nadine Nicole Robin détient 113.738 actions Matel PC Market, soit 10,02% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, Madame Nadine Nicole Robin envisage de poursuivre ses achats sur la valeur Matel PC Market.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières